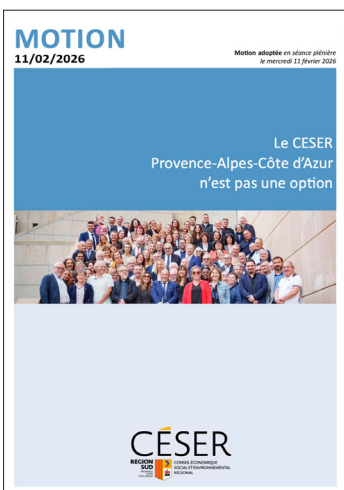


JUIN 2026

NEWSLETTER// 10



LE CESER RÉAFFIRME SON RÔLE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Après une importante mobilisation du Ceser et des organismes qui le composent, face au projet de loi qui rendait facultative l'existence des Ceser, le Conseil Constitutionnel a censuré cette mesure qui fragilisait la démocratie territoriale en remettant en cause la représentation organisée de la société civile dans l'élaboration des politiques publiques. Le CESER rappelle son rôle essentiel de dialogue, de concertation et de co-construction entre les acteurs économiques, sociaux, environnementaux et associatifs. Il souligne que ses travaux contribuent à éclairer les décisions régionales sur des enjeux majeurs tels que l'emploi, la transition écologique, la formation ou encore l'aménagement du territoire. Une décision qui préserve le caractère obligatoires des CESER et leur rôle comme lieux de dialogue, de concertation et de co-construction entre les acteurs économiques, sociaux, environnementaux et associatifs au séant du débat public.

VIE INSTITUTIONNELLE//



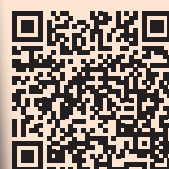
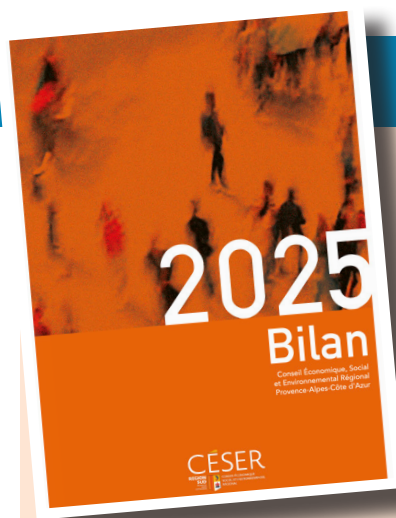
ACCUEIL MASTER 2 : GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE

Cette rencontre présente un intérêt particulier au regard des liens entre gouvernance territoriale, économie sociale et solidaire et développement durable, thématiques au cœur des travaux du CESER et des enseignements du Master GESE, en ce qu'elles interrogent les modèles économiques, la participation des parties prenantes et la recherche d'un équilibre entre performance économique, utilité sociale et préservation de l'environnement.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : LE CESER EN DIALOGUE AVEC L'ÉTAT



Le CESER a rencontré Isabelle Tomatis, préfète des Alpes-de-Haute-Provence, dans le cadre de son cycle d'échanges avec les représentants de l'État. Cette rencontre a permis d'aborder les enjeux du territoire – économie, tourisme, agriculture, logement et JOP 2030 – et de mettre en lumière la contribution des travaux du CESER au développement des territoires.



BILAN D'ACTIVITÉ 2025 :

Le CESER Région Sud publie son bilan d'activité 2025, reflet d'une année riche en travaux, contributions et avis au service de l'intérêt général. Assemblée consultative de la Région, le CESER a poursuivi sa mission d'éclairage des politiques publiques en donnant la parole aux acteurs économiques, sociaux, environnementaux et associatifs du territoire. Ce bilan revient sur les principaux avis adoptés, les travaux engagés et les temps forts qui ont marqué l'année, témoignant de l'engagement constant des conseillères et conseillers au service de l'avenir de notre région.



SANTÉ MENTALE DES JEUNES : IMMERSION AU CŒUR DE L'EMI-ECO

La Commission Solidarité, santé, prévention et sécurité, services publics s'est rendue à l'hôpital Salvator à Marseille dans le cadre de ses travaux sur la santé mentale des jeunes. Les conseillers ont découvert l'unité EMI-ECO, spécialisée dans l'accompagnement pédopsychiatrique des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Cette visite, enrichie par les interventions du Dr Jokthan Guivarch et de Claire Melquiond, a permis de mieux appréhender les enjeux de la prise en charge précoce des jeunes les plus vulnérables. Des échanges précieux qui confortent le CESER dans la poursuite de ses travaux sur ce sujet majeur.



VISITE DU DATA CENTER DIGITAL REALTY

Dans le cadre de sa réflexion intitulée "Quels enjeux de souveraineté numérique autour de l'installation des data centers au cœur de nos territoires ?", la Commission relations internationales Europe, Euro-région s'est déplacée au Data center de Digital realty à Marseille. L'objectif était de mieux comprendre les enjeux d'une telle installation et de son impact sur notre territoire. Au final ce data center concentre des investissements et une volonté de s'ancrer durablement dans notre région et de sa situation géostratégique favorable.



PROSPECTIVE VISITE DE LA PRÉFÈTE DÉLÉGUÉE POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

La Section Prospective a auditionné Isabelle Epailard, Préfète déléguée pour l'égalité des chances dans les Bouches-du-Rhône, dans le cadre de ses travaux sur la transition à l'horizon 2050. À travers une présentation consacrée à l'équilibre des territoires et à l'égalité des chances, elle a mis en lumière les actions menées en matière de logement, de renouvellement urbain, d'insertion professionnelle, de jeunesse et d'égalité femmes-hommes. Cette audition a permis d'enrichir la réflexion des conseillers, notamment sur les enjeux du logement à long terme.

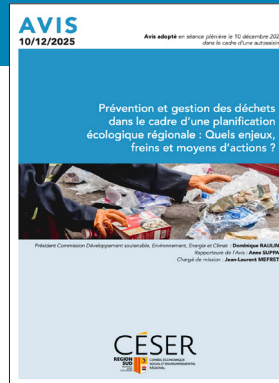


HABITAT ET LOGEMENT RELANCE DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS : QUELS LEVIERS ET COMMENT LA FAVORISER ?

La crise du logement frappe durement les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur affectant l'ensemble des acteurs du secteur et les habitants. Le CESER constate qu'au-delà d'une crise nationale, des facteurs propres à la région viennent l'aggraver par une production très insuffisante de logements et par une paralysie des parcours résidentiels liés à différents facteurs.

Sans une intervention publique forte, pour faire face aux évolutions démographiques, économiques, sociales et environnementales régionales, cette crise ne peut que s'aggraver. La Région, par son rôle en matière de planification, de coordination des politiques publiques, de financement et de relais auprès de l'État, a la capacité de porter une vision stratégique à long terme pour replacer le logement au cœur des priorités publiques. Elle constitue également l'échelon le plus pertinent pour territorialiser un cadre législatif en évolution : loi « Le Meur », objectif de Zéro Artificialisation Nette, réglementation sur la location des passoires thermiques, loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement, etc...

[Lire la synthèse de l'avis](#) / [Lire l'avis complet](#)

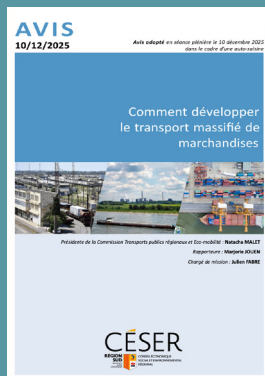


ENVIRONNEMENT AVIS SUR LA PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Le Ceser a rendu son avis sur la prévention et gestion des déchets en ciblant les dimensions sociales, sanitaires, humaines, économiques, montrant à quel point la question des déchets nécessite une mobilisation interdisciplinaire allant bien au-delà de simples approches technicistes. A l'occasion de cette réflexion, la commission environnement a eu l'opportunité de visiter plusieurs structures qui sont au cœur des enjeux de valorisation de déchets : la ressourcerie "le dirigeable" à Aubagne, la déchèterie d'Avançon dans les Hautes-Alpes sans oublier la structure. Les Alchimistes qui est spécialisée dans la collecte et le compostage professionnelle à Marseille.

[Lire la synthèse de l'avis](#) / [Lire l'avis complet](#)





TRANSPORT COMMENT DÉVELOPPER LE TRANSPORT MASSIFIÉ DE MARCHANDISES ?

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, troisième pôle logistique français, est largement marquée par la prédominance du transport routier de marchandises, source d'importantes externalités négatives. Malgré des investissements et une stratégie régionale en cours, le report vers les modes massifiés (rail, fluvial, maritime) demeure insuffisant. Les besoins importants de financement actuel et à venir face au déficit d'infrastructures, au défaut de maintenance, cumulés aux coûts directs et indirects répartis de façon inéquitable, confortent la prédominance du mode routier sur toutes les distances.

Dans ce contexte, le CESER recommande une politique volontariste visant à soutenir le développement, la régénération des infrastructures et des outils industriels. Il préconise également de dépasser la logique concurrentielle qui génère par ailleurs un effet de dumping social, pour instaurer une véritable complémentarité des modes, permettant aux transports massifiés de s'intégrer pleinement dans la chaîne logistique. Enfin, il appelle à une refonte de la gouvernance, fondée sur une approche prospective, une planification à long terme et une véritable coopération tant avec les régions voisines que le CESER.

[Lire la synthèse de l'avis](#) / [Lire l'avis complet](#)



SOLIDARITÉ VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Malgré les avancées réalisées, les violences faites aux femmes demeurent une réalité préoccupante : en France, une femme meurt encore sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint toutes les 48 heures. À travers son avis consacré à ce sujet, le CESER appelle la Région à renforcer son action en matière de prévention, d'accompagnement des victimes et de soutien aux associations, avec une attention particulière portée aux femmes les plus vulnérables, notamment en situation de handicap ou vivant en milieu rural.

Dans cette dynamique, la Commission a également participé à une table ronde réunissant plusieurs CESER afin de partager les travaux menés sur cette thématique, mutualiser les bonnes pratiques et enrichir la réflexion collective. Ces échanges contribuent à renforcer l'action publique régionale et à faire progresser concrètement la lutte contre les violences faites aux femmes.

[Lire la synthèse de l'avis](#) / [Lire l'avis complet](#)



AGRICULTURE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : UN ENJEU MAJEUR POUR LE CESER

La Commission agriculture a poursuivi et finalisé ses auditions dans le cadre de l'évaluation de la politique publique des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Elle a successivement auditionné la Métropole Aix Marseille Provence en décembre, le département des Hautes Alpes et la Chambre d'agriculture en janvier, puis deux acteurs du monde agricole en mars. L'ensemble de ces échanges a permis d'approfondir la compréhension des dynamiques institutionnelles et de terrain des PAT, sur lesquelles la commission s'appuiera pour élaborer un avis visant à renforcer la souveraineté alimentaire régionale à travers ce dispositif.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES DU CESER



PINATEL
Sophie
Collège 1,
FRSEA
Provence-Alpes-
Côte d'Azur



DEFRANCE
Delphine
Collège 1
CCI Provence-
Alpes-Côte
d'Azur



MONTEL
Olivier
Collège 2
UNSA



GHOUMA
Amor
Collège 2
CFDT



DALMASSO
Marc
Collège 2
CFDT



GRONNIER
Sébastien
Collège 2
CGT



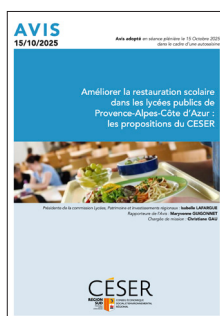
PETIT
Jean-Yves
Collège 3
FNE PACA



RELATIONS INTERNATIONALES LES GRANDES PORTES D'ENTRÉE MARITIMES DU TERRITOIRE RÉGIONAL POUR RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ

Cet avis porte sur le renforcement de l'attractivité de Provence-Alpes-Côte d'Azur par ses portes d'entrée maritimes, aériennes et terrestres. Le CESER propose d'en connaître le fonctionnement et d'en améliorer l'accessibilité en s'appuyant sur le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des territoires (SRADDET). Au final, il apparaît au fil de l'étude que la création de nouveaux pôles d'attractivité, l'amélioration des connexions multimodales, la promotion de la coopération internationale sont des axes à privilégier.

[Lire la synthèse de l'avis](#) / [Lire l'avis complet](#)



LYCÉE AMÉLIORER LA RESTAURATION SCOLAIRE DANS LES LYCÉES PUBLICS DE LA RÉGION : LES PROPOSITIONS DU CESER

L'adoption concomitante de l'avis sur la restauration scolaire par le Césér avec le rapport présenté par la Région est venue souligner tant notre convergence dans le choix des sujets que dans les conclusions de l'étude. La restauration scolaire dans les lycées publics de Provence-Alpes-Côte d'Azur constitue un enjeu majeur pour la qualité de vie et la réussite des élèves. Le CESER a mené une étude afin d'améliorer ce service en tenant compte des dimensions nutritionnelles, environnementales, économiques et sociales. Ce secteur doit respecter les cadres réglementaires, notamment les lois Égalim et AGEF, qui visent une alimentation saine, durable et locale. Les lycées proposent majoritairement une restauration en self avec parfois des snacks ou bars à salade, et assurent une production internalisée dans les établissements ou les cuisines centrales. En 2023, 10,5 millions de repas ont été servis. Le CESER recommande un renforcement des effectifs, des formations, et une meilleure reconnaissance des métiers. Il préconise également une harmonisation des pratiques entre lycées et une amélioration de la gestion des déchets. Des actions sur les infrastructures sont nécessaires pour fluidifier les services et améliorer le confort des élèves. L'ensemble des recommandations vise à renforcer le rôle de la Région comme coordinatrice et garante d'une restauration scolaire durable, équitable et de qualité.

[Lire la synthèse de l'avis](#) / [Lire l'avis complet](#)



EMPLOI & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE VECTEUR DE DYNAMIQUES TERRITORIALES

L'économie sociale et solidaire (ESS) bénéficie d'un poids économique important en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Toutefois, elle renferme encore un potentiel inexploité et dispose d'une marge de progression réelle. Par ailleurs, si l'ESS n'est pas une économie à part mais bien une part de l'économie, elle n'en joue pas moins un rôle singulier du fait de la diversité de ses acteurs, de la variété des secteurs dans lesquels elle est représentée, de son implantation sur l'ensemble du territoire et de la spécificité des principes qui régissent le fonctionnement de ses structures. Dans ce contexte, le CESER a souhaité réfléchir aux moyens d'amplifier l'impact de l'ESS comme vecteur de dynamiques économiques et sociales territoriales, en dressant un diagnostic assorti de préconisations en vue d'améliorer sa connaissance et sa reconnaissance, d'assurer ses financements, de favoriser les transitions et l'innovation sociale ou encore de renforcer la coopération et la mise en réseau de ses acteurs.

[Lire la synthèse de l'avis](#) / [Lire l'avis complet](#)

